



Mobiliser et accompagner vers la santé les personnes en situation de précarité

Les problèmes de santé sont fréquents chez les personnes en situation de précarité. Ils ont un impact important sur leur insertion sociale et professionnelle. Pourtant, les travailleur.euse.s sociaux.ales se sentent souvent peu légitimes et peu outillé.e.s pour aborder les questions de santé.

Cette formation permet de mieux comprendre les différentes dimensions de la santé et d'acquérir des méthodes en collectif et en individuel pour en faire des leviers de mobilisation personnelle et sociale.

Profil des stagiaires

Professionnel.le.s du secteur social, médico-social et de l'insertion.

Prérequis

Avoir le souhait et / ou la nécessité de prendre en compte les questions de santé dans ses pratiques sociales, en accompagnement individuel ou collectif.

Objectifs pédagogiques

Objectif professionnel

- Mieux comprendre et prendre en compte la santé de personnes en situation de précarité dans ses multiples dimensions, dans un accompagnement social.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les liens entre santé et précarité
- Définir les principes de l'accompagnement santé individuel et collectif en promotion de la santé
- Favoriser la participation des personnes dans la prise en compte de leur santé
- Choisir des outils pour faciliter le dialogue dans un accompagnement individualisé en santé
- Sélectionner des méthodes et des outils adaptés pour l'animation de séquences dans leurs actions collectives en santé
- Repérer les principales ressources en matière d'accès aux soins pour les publics en situation de précarité en Bretagne

Contenu de la formation

Session 1 (1 jour)

- Santé, promotion de la santé, précarité de quoi parlons-nous ?
- Le rapport à la santé des personnes en situation de précarité
- L'accompagnement en santé : principes et participation de la personne

Session 2 (1 jour)

- L'accompagnement individuel en santé : les étapes du changement de la personne
- Les techniques de communication favorables à l'accompagnement individuel en santé
- Les principaux dispositifs d'accès aux soins pour les publics en situation de précarité en Bretagne

Session 3 (1 jour)

- La démarche éducative dans l'action collective en santé
- Les outils et méthodes pédagogiques mobilisables pour l'action collective en santé

Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe, étude de cas, visionnage et étude de situations filmées.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions, de mises en situations et de restitutions, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du.de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e.

Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e ainsi que les interactions entre participant.e.s et avec les formatrices et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Durée et modalité

Formation en présentiel
3j, 21h

Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s.
Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.
Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.

Sessions

Quimperlé

27, 28 janvier, 3 février (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)

Michèle Landuren et Marjorie Chanlot, Chargées de projets et d'ingénierie – IREPS Bretagne

Nouveauté : préinscription en ligne

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation *Mobiliser et accompagner vers la santé les personnes en situation de précarité sur irepsbretagne.fr, onglet formations :*

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription »,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le.la stagiaire (convocation).

Contact

Emilie Blanchet / contact@irepsbretagne.fr